

PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 08/02/2018

Présidence : Monsieur Carriot - Proviseur

Secrétaire : Mme Leseigle, Enseignante

Membres présents : 17

Quorum : 14

N° et nature des questions traitées	N° de page	OBSERVATIONS
1 – Approbation de l'ordre du jour et des CR des CA des 12/10 et 21/11/2017	2-3	
2 – Voyages scolaires (ski et Italie)	3	
3 – Compte financier	3-4	
4 – Proposition de prélèvements	4	
5 – Liste des contrats	5	
6 – Conventions	5	
7 – Contrat d'objectifs	5-6	
8 – DHG	6-7	
TOTAL DES FEUILLETS :		

A Chalon-sur-Saône, le 08 Février 2018

La secrétaire,
Stéphanie Leseigle,
Enseignante

Le Président,
Claude Carriot



LYCEE PONTUS DE TYARD

13, rue des Gaillardons
B.P. 90121

71321 CHALON-SUR-SAÔNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 08 février 2018

LISTE D'EMARGEMENT

	Titulaires	Suppléants	Excusés
1 MEMBRES DE L'ADMINISTRATION			
M. CARRIOT Claude	Proviseur		
M. BEREZIAT Olivier	Proviseur-Adjoint		
Mme LUOND Isabelle	Agent Comptable		
Mme VONE LE MOELLE Nathalie	C.P.E.		X
2 ELUS LOCAUX			
M. DURAIN	Conseil Régional de Bourgogne		X
M. JACQUES	Membre de la société civile désigné par le C.R.B.		X
Mme MAURER	Commune de Chalon/Saône		X
Mme LOMBARD	Commune de Chalon/Saône		X
3 PERSONNALITES QUALIFIEES			
Monsieur BUQUET Philippe			
4 REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION			
M. CARRE Pierre-Yves			
Mme CHENE Nelly	LANDWEHREN Thomas		
Mme CORNU Christelle			
Mme DU GARDIN Céline	WALTEPAULIE Ludovic		
M. DUPUIT Laurent			
M. GOURLET Jean-François	d'ESPIGLE Stéphanie		
Mme JACQUES Cécile			X
Mme LACROIX Karine			
5 REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS ATOSS et ATT			
M. DUCRET Laurent			
Mme TALMARD Yvette			X
Mme CHAFFIN Thérèse			
6 REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS			
M. FEVRAT Camille			
M. MARECHAL Ivan			
Mme DENEUX Anne			
Mme REGENET Pascale			
Mme GOUJON Marion			
7 REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES			
M. JAILLET Jean-Baptiste - 1 ^{ère} ES3			
Melle PRUVOST Claire	- T S 7		
M. BLOC Guillaume	- T L 2		
Melle COUILLARD Izard	- T L 2		X
Melle PUTIGNY Laura	- ECS 1		X

{ Total: 18/10 (18/10) (18/10) (18/10)
 Quorum OK (17) → (18) → (19)

Conseil d'administration du 8 février 2018

- La séance est ouverte par M. CARRIOT, Proviseur. 17 (puis 18 puis 19) membres sont présents.

- M. Carriot excuse les élus de la municipalité ainsi que M. Durain, Mme Voné, Cécile Jacques, Izar Couillard. Le quorum est atteint. La séance débute à 18h10 par des points de calendrier et l'annonce des questions diverses, six questions de la FCPE, qui trouveront réponse au fil des échanges (création d'une commission transport/d'une commission médiation - vie quotidienne/transmission des calendriers des conseils de classe/transmission des procès-verbaux des conseils d'administration/avancement parcours-sup/état des sanitaires de l'établissement).

➡ Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité

I/ Approbation des comptes-rendus des CA des 12 octobre et 21 novembre 2017

-Compte-rendu du 12 octobre

➡ Adopté à l'unanimité.

-Compte-rendu du 21 novembre : M. Carriot remercie le rédacteur. Question de Mme Regenet sur la question du coût des voyages indiqué en page 5 du CR. Mme Luond précise qu'il s'agit du coût total des voyages.

-M. Maréchal regrette que les points récurrents posés en questions diverses en CA soient toujours traités rapidement en fin de séance. Et propose de créer des commissions organisées plus librement, comme la commission transport.

-M. Carriot est d'accord pour organiser une «commission transport», soit un groupe de travail, avec des élus, pour un relevé et un diagnostic des difficultés rencontrées par les élèves et le personnel pour toutes les questions de transport.

-Pour la création d'une seconde commission «médiation vie quotidienne», M. Carriot est plus partagé : pour l'internat, la demi-pension et la vie scolaire, il rappelle l'existence de plusieurs instances (CVL, etc.) qui s'occupent déjà de tous ces problèmes. Quel est l'intérêt d'une commission supplémentaire ?

-M. Carriot est réticent à la création d'une commission de médiation sur les questions pédagogiques et les problématiques d'enseignement. Et défavorable à une commission spécifique sur des difficultés d'enseignement visant les enseignants. Il invite les parents d'élèves et leurs représentants à siéger dans les instances et à assister aux journées consacrées à l'élaboration du projet d'établissement.

-M. Dupuit arrive à 18h25.

-M. Maréchal regrette que les parents soient peu associés au projet pédagogique (élaboration et vie du projet pédagogique) et reçoit favorablement l'invitation du proviseur, à condition que ces réunions ne se tiennent pas toujours entre 12 et 14h.

-M. Fevrat aimerait un retour après les différentes réunions et regrette le manque de suivi. Il propose l'idée d'un rapporteur pour chaque réunion avec un compte-rendu transmis au CA. M. Carriot transmettra les comptes-rendus.

➡ Adopté à l'unanimité

-18h30 : arrivée de Mme Deneaux

-Lecture de la lettre de M. Neugnot (vice-Président CRBFC) en réponse à la lettre de M. Maréchal sur le transport scolaire. M. Maréchal évoque les difficultés des élèves pour prendre le bus à destination du Colisée à 18h et les problèmes de connexion selon les bus empruntés (réseau du Bahut ou réseau urbain).

-M. Carriot rappelle les deux motions présentées par le collège des enseignants lors du dernier CA :

- la première concernant la dotation budgétaire, jugée insuffisante : le Conseil Régional a pris acte mais indique qu'elle ne changera pas.

- la deuxième concernant le parking : situation au point mort. Mais M. Carriot rappelle que les 58 places de parking situées près des immeubles de la rue Barbusse sont publiques.

II/ Voyages scolaires

-Mme Luond indique qu'une élève malade n'a pas pu aller au stage de ski. Remboursement de la famille (136 euros).

→ Adopté par un vote à l'unanimité

-Pour l'échange en Italie : 17 participants au lieu de 18, après une démission. Il faut trouver 205 euros : Mme Luond propose de prélever ce montant sur l'aide au voyage à Barcelone, finalement annulé.

→ Adopté à l'unanimité.

III/ Compte financier

-M. Carriot rappelle que les documents ont été transmis avant la commission permanente. Il rappelle les différents délais pour la transmission des documents préparatoires. Pour la DHG, présentation en commission permanente puis affichage en salle des professeurs mardi et transmis mercredi, après les derniers ajustements.

-Mme Luond rappelle la définition et le fonctionnement du compte financier. Elle indique que 606 élèves de l'établissement ont pu bénéficier d'un voyage, d'une sortie ou d'un échange lors du dernier exercice.

-Mme Luond présente le rapport de gestion (voir pièces jointes) : enseignement et crédits pédagogiques (30 euros par élève, soit 11% de moins par rapport à 2016 car plus de voyages et de sorties), aide aux élèves, fonds sociaux, manuels scolaires, contrats aidés, projets gérés par les élèves, fonds de vie lycéens, communication, entretien réparation (chauffage, rénovation couloir bâtiment D, réfection du pôle vie scolaire).

-M. Carriot indique que le nouveau mode de fonctionnement («réparation courante du propriétaire») permet de retrouver les 9% retirés dans la dotation l'an dernier. Si on a perdu 3 à 4 ans pour la mise en place des travaux avec le changement dans la gestion des gros travaux, l'obtention des subventions correspond désormais à des demandes justifiées et responsabilise les établissements, évitant ainsi la constitution de «trésors de guerre». Le montant de la «réparation courante du propriétaire» est établi par mètre carré d'établissement et s'élève pour le lycée à près de 24 000 euros.

-Mme Luond remercie et salue les agents pour leur travail. 5 agents en moyenne en moins au quotidien depuis le début de l'année. Règles du Conseil Régional : pas de remplacement à moins de 15 jours, une salle de cours peut être nettoyée une fois par semaine !

-M. Carriot incite la communauté scolaire à sensibiliser les élèves à la question de la propreté et de la gestion des déchets, des dégradations dans les classes, parfois nouvellement refaites (salle 306).

-Question sur les blocs sanitaires : M. Carriot explique que la fermeture de toute une colonne est liée à l'effondrement d'une canalisation suite à un glissement de terrain. Réparation impossible par les agents. Il a fallu établir un devis. Les travaux débuteront la semaine prochaine. Réouverture des blocs sanitaires normalement à la rentrée, à la fin du mois de février. Pas assez de sanitaires, d'où les sanitaires mixtes en certains endroits du lycée.

-M. Carriot précise que le troisième bureau du pôle CPE pourra être réinvesti par les professeurs pour recevoir les parents ou par les élèves pour les réunions du CVL.

-Restauration et hébergement. Une question est posée sur les 13 000 euros de déficit. Il est lié aux dépenses pour s'équiper, à l'achat de nouveaux matériels pour les cuisines.

-Question de Mme Regenet sur la possibilité de recharger les cartes au ticket avec TIPI. Mme Luond explique qu'il y a deux systèmes différents (TIPI ou logiciel privé) qui seront envisagés pour l'avenir.

-Achat d'un nouveau système de visioconférence, financé par le CR.

-Résultat de l'exercice : déficit de 16 923,78 euros qui était prévu.

-Fonds disponibles : 122 197,38 euros pour le service général et 104 726,79 euros pour la restauration et l'hébergement, soit 227 000 euros de fonds de réserve globaux (soit 79 jours de fonctionnement).

-Mme Luond indique que tous les indicateurs financiers sont très bons. M. Carriot juge que la situation financière est très saine et remercie Mme Luond et ses services pour le travail fourni, efficace et rapide.

⇒ Adopté à l'unanimité.

-19h15 : départ de Claire Pruvost.

IV/ Proposition de prélèvements

-Service AP : 10 000 euros

-Service ALO : 60 000 euros. Un changement de système pour les portes et serrures de tout l'établissement est envisagé. M. Carriot présente l'intérêt de ce nouveau système, par badges : plus de sécurité (car les portes ne s'ouvriront plus de l'extérieur qu'avec le badge), gestion plus facile des salles, plus de risque de perte de clé, etc. M. Dupuit évoque la question des «traces» laissées par ces nouveaux badges et des risques d'un contrôle des enseignants par l'utilisation des données enregistrées. Un débat s'ensuit. La question du coût est évoquée. Mme Luond explique que le coût d'un changement des barillets correspond approximativement à celui de l'installation du nouveau système et que le système est rentable à long terme.

-Viabilisation : 10 000 euros

-Restauration et hébergement : 60 000 euros

⇒ Propositions votées à l'unanimité (18).

V/ Liste des contrats

-Mme Luond souhaite renégocier et mettre en concurrence un certain nombre de contrats. M. Maréchal dit que cette négociation pourrait être faite à l'échelle du bassin, du département ou de la région, ce qui permettrait un gain de temps et un gain financier conséquent. Une réflexion est en cours au CRBFC (test sur l'assurance des voitures).

→ Adoption à l'unanimité (18)

VI/ Conventions

- 7 séances «Battle théâtre»

- Sauvegarde 71 «surfer sur les vagues» (reconduction d'une convention de 12h)

- TIPI

- «Boumkao» (intervention cirque)

- Convention hébergement avec établissements scolaires

- Convention avec le collège Prévert (élève en stage au lycée)

-Mme Regenet pose la question de l'existence de deux interventions sur le stress et propose une action commune. M. Carriot explique que ce sont deux actions aux objectifs différents pour des publics différents («rigologie» dans le cadre de l'internat/gestion du stress en journée).

→ Adoption à l'unanimité (18)

-M. Carriot évoque deux points de calendrier :

-La nécessité de déplacer le CA du 26 mars au 26 avril : en raison du calendrier des conseils de classe avancés en Terminale pour parcours-sup pour permettre le retour des fiches «avenir». Du 26 au 30 mars, entretiens pour les parents d'élèves de seconde qui rencontrent des difficultés d'orientation. Le manque d'informations en vue de la réforme du bac impose également de repousser le prochain CA au retour des vacances de printemps, le jeudi 26 avril.

-M. Carriot suggère de libérer les élèves le vendredi 11 mai pour réfléchir au projet d'établissement : 2 demi-journées de réflexion sur le projet d'établissement seront ainsi proposées et ouvertes à l'ensemble de la communauté éducative, en particulier aux élèves et aux parents d'élèves volontaires et disponibles.

-M. Carriot annonce le calendrier pour l'organisation du bac : 1^{ère} épreuve le lundi 18 juin, fin le lundi 25 juin. Les terminales bénéficieront d'une semaine de révisions. Chaînes de réinscription pour les 2^{ndes} et 1^{ères} les 11 et 12 juin certainement. ECE du 4 au 8 juin. Oraux de langues vivantes pour ES et S entre les 14 et 18 mai, ainsi que les épreuves facultatives (sur deux semaines). 1^{ères} : le 18 juin pour l'écrit de français et le 20 juin pour les sciences.

Résultats du bac le vendredi 6 juillet. 2^{ème} tour les 10 et 11 juillet. Un calendrier sera donné aux élèves de terminales

→ Vote à l'unanimité.(18)

VII/ Contrat d'objectifs

-M. Carriot rappelle la définition du contrat d'objectifs qui s'établit entre le lycée et le rectorat (l'inspection académique) et qui est désormais préalable au projet d'établissement.

-Il est constitué de trois objectifs principaux et chiffrables qui permettent de travailler au projet d'établissement :

1/ favoriser l'accueil et l'accompagnement d'un public hétérogène du secteur et lui assurer la réussite de son parcours.

2/ optimiser le travail sur l'orientation de la seconde à la terminale.

3/ renforcer la politique de vie scolaire et d'engagement des élèves autour de la mise en place d'une citoyenneté active et responsable.

M. Maréchal intervient pour rappeler qu'une partie des élèves du secteur continue à éviter le lycée et que la mise œuvre de projets citoyens pourrait modifier l'image du lycée. M. Carriot parle d'un objectif d'excellence pour tous. Discussion sur les indicateurs.

→ Vote à l'unanimité : 18

VIII/ DHG

-M. Carriot donne les dernières informations relatives à la réforme du lycée (à confirmer après l'intervention du Ministre dans les jours à venir) :

-Semestrialisation pour les trois niveaux

-Choix de majeures dès le deuxième trimestre de 2nde.

-Epreuves du bac : deux épreuves écrites fin avril, une fin juin et un grand oral.

-Ce nouveau bac concerne les élèves qui feront leur rentrée en 2nde en 2019, ainsi que les élèves qui seront en 1^{ère} en 2019 (rentrée en 2nde en 2018)

-Accompagnement personnalisé : 2h par élève dans les trois niveaux, avec 50% sur l'orientation et 50% sur l'accompagnement à la difficulté.

-La préparation de rentrée a été conçue à partir de ces informations, avec le maintien d'enseignements d'exploration... Si les textes évoluent, la répartition aussi.

-Parcours-sup : 7 classes de Terminale sur 10 avec 2 référents au moins. La dernière semaine de l'orientation aura lieu à la rentrée (présentation par des intervenants extérieurs de différentes filières).

-Les conseils de classe de Terminale se dérouleront du 5 au 8 mars. Le 9 mars, une fiche avenir sera transmise aux élèves, avec l'avis du proviseur et des enseignants sur les vœux de l'élève, pour plus de transparence. Les élèves feront ainsi leurs choix en toute connaissance de cause. M. Carriot insiste sur le fait que ces avis ne seront pas révisés après le conseil de classe.

- Présentation de la structure : voir les pièces jointes.

-M. Carriot présente la dotation à ventiler et commente le tableau de répartition des moyens.

-Le nombre d'heures postes après négociation pourra sans doute évoluer.

-Madame Cornu évoque le problème en EPS où le nombre de groupes est insuffisant et les conditions d'enseignement très difficiles.

-M. Waltefaugle pose la question de la situation en allemand.

-M. Carriot présente la situation en russe, où il n'y aura qu'un seul groupe d'enseignement d'exploration, ainsi qu'en SVT (fermeture d'un poste).

-M. Maréchal intervient sur la possibilité d'ouvrir des postes plutôt que de répartir des heures supplémentaires et de multiplier les BMP. M. Carriot expose les contraintes liées à la répartition des services. Une discussion s'engage sur la souplesse apportée par les heures supplémentaires. Mme Regenet regrette le caractère insuffisant de la dotation.

-M. Carriot reconnaît qu'un certain nombre de problèmes subsistent et rendent difficiles la répartition pédagogique. Il évoque la diminution des heures allouées à l'accompagnement personnalisé.

-M. Carriot ne présentera pas cette DHG au vote et remet le vote au prochain CA le 26 avril. Selon lui, l'important est d'avoir un vote d'ici le mois de juin et cela permettra d'avoir plus d'informations et d'engager le débat avec les services rectoraux.

-Les enseignants présentent une motion : voir pièce jointe.

➔ 15 votants : 14 pour, 1 abstention.

-M. Carriot clôt la séance à 21h20.

Secrétaire de Séance,
Mme LESEIGLE

RENTREE 2018

STRUCTURE PREVUE AU 30/01/2018 :

- 10 classes de seconde :
 - avec maintien des E.E. si > à 10 élèves
 - Réflexion à venir sur les options dont les sections européennes
 - Maintien Bachibac (dérogation académique)

Base groupes LV de l'an dernier + 6 MPS et 2 Litt. Société – 1 Groupe Russe

- 1ère L : 2 classes
 - 1ère ES : 3 classes
 - 1ère S : 4 classes
- } Possibilité étudiée de 1 ½ L et 3 ½ ES

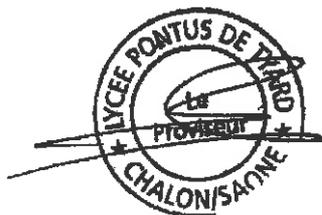
{ Spécialités à voir (L) et AP en baisse/heures profs
TPE : encadrement proche de celui de cette année (à 2^e près).

- Tale L : (2 x 24)
- Tale ES (Soit 4 x 27, soit 3 x 36)
- Tale S (4 x 34 élèves)

{ Redoublements à absorber ?
AP disciplinaire en baisse, 1 partie pour orientation ?

- 2 CPGE : ECS 1 et ECS 2 (financement inchangé)

Toutes ces prévisions dépendent bien sûr des annonces à venir à la mi-mars sur la réforme du lycée.



(Pierrel)

DOTATION A VENTILER POUR LE 05/02/2018

Rappels : Le C.A. n'est qu'informé des suppressions ou créations de postes, BMP, CSR et CSD car c'est le Rectorat qui emploie donc décide !

Sigles :

- BMP (Bloc de Moyens Provisolres)
- CSR (Complément de Service Reçu)
- CSD (Complément de Service Donné)
- Poste définitif (= emploi titulaire sur le lycée) :
15 h agrégés-18 h certifiés-9 h,10 h ou 11 h CPGE-20 h EPS
- Poste stagiaire : de 7 h à 10 h en général (selon le statut et les besoins ajustables)
- HSA : Heure Supplémentaire Année
1 HSA = 36 HSE (Heure Supplémentaire Effective)
- IMP : Indemnités pour Missions Particulières (hors face à face pédagogique)

Dotation prévisionnelle 2018 : (C.A. février 2018)

1243 h dont	HP : 1098,00	(- 37,33 HP)
	HSA : 132,00	(+ 5,21 HSA)
	IMP : 13,00	(=)

Dotation réelle 2017 (Rentrée)

1275,12 h dont 1135,33 HP/126,79 HSA et 13 IMP

Dotation prévisionnelle 2017 (C.A. février 2017)

1255 h dont 1107,50 HP/134,50 HSA et 13 IMP



(Pièce n°2)

Fonction : enseignement
devant élèves

Dotation Globale : 1230.0

HP : 1098.0

HSA : 132.0

Code	Libellé discipline	Besoins au 01.09.2017	Besoins au 01.09.2018	Apports Constatés	Apports Prévus	Ecart	Supports Définitifs
L0100	philosophie	55,50	55,00	36,00	51,00	-4,00	2,00
L0201	lettres classiques	51,40	51,00	48,00	48,00	-3,00	3,00
L0202	lettres modernes	88,80	87,00	84,00	70,00	-17,00	5,00
L0421	allemand	34,00	33,00	33,00	31,00	-2,00	2,00
L0422	anglais	127,01	125,00	114,40	114,40	-10,60	7,00
L0425	danais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
L0428	espagnol	81,61	87,00	81,00	81,00	-6,00	5,00
L0429	italien	18,75	16,00	18,00	14,00	-2,00	1,00
L0434	russe	13,10	10,90	0,00	10,80	0,00	0,00
L1000	histoire géographique	172,00	188,00	142,00	145,00	-23,00	9,00
L1100	sciences économiques et sociales	83,05	81,00	69,00	72,00	-9,00	4,00
L1300	mathématiques	198,50	197,00	168,00	171,00	-28,00	11,00
L1500	sciences physiques et chimiques	124,40	119,90	108,00	108,00	-11,90	8,00
L1600	sciences de la vie et de la terre	99,00	97,00	99,00	84,00	-13,00	8,00
L1700	éducation musicale	20,50	19,00	18,00	18,00	-1,00	1,00
L1800	arts plastiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
L1900	éducation physique et sportive	84,50	83,50	80,00	80,00	-3,50	4,00
TOTAUX		1262,12	1230,00	1098,40	1098,00	-132,00	86,00

= Nbr postes
définis
(voir Renseign.)

= HSA

= Postes
= 191,9
= 250 / 1,5
= 166,6
= 233,4
= 400,5

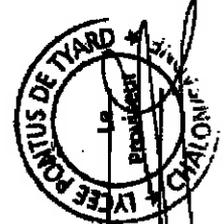
= Postes
de prép
(en heures)

= Dotation
pour
2018

= Dotation
pour
2017
après
6 mois
d'attente
avec
les
services.

Doc. PRÉPA. CA 08/02/2017.

(Précise n°3)



Etat des propositions et variations d'apport au 01.09.2018

Code - Libellé discipline	Code	Unité	Nature	Etab.	Fonction	Discip.	Etat	M.a.j	Commentaire
L0100 PHILOSOPHIE	CRE	9.0	CSR		ENS	L0100			Besoins CPGE. MME VUILLAUME - LYCEE BROCHON
L0100 PHILOSOPHIE	CRE	6.0	BMP						BESOINS DISCIPLINE (d'ailleurs HP Insuffisantes à ce jour)- M DENIS TZR cette année.
L0202 LETTRES MODERNES	SUP	-18.0	CH						Pas assez d'HP dans la DHG pour garder ce poste malgré des besoins non assurés en HSA à ce jour!
L0202 LETTRES MODERNES	CRE	4.0	BMP						Besoins sur le discipline (BMP d'ailleurs Insuffisant à ce jour)
L0421 ALLEMAND	CRE	-2.0	CSD		ENS	L0421			ced possible sur le lycée Mathias
L0429 ITALIEN	CRE	-4.0	CSD		ENS	L0429			Le temps complet doit être compensé par les services (Handicap)...sinon mes besoins sont formulés sans
L0434 RUSSE	CRE	10.6	BMP						M.BONNOT Envira contractuelle sur ce besoin d'ailleurs réduit cette année faute de moyens.
L1000 HISTOIRE GEOGRAPHIE	CRE	3.0	BMP						Besoins sur discipline (d'ailleurs volume Insuffisant à ce jour)
L1100 SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	CRE	3.0	BMP						Besoins sur le discipline (volume hp Insuffisant)
L1300 MATHÉMATIQUES	CRE	3.0	BMP						Besoins discipline(volume hp Insuffisant d'ailleurs)
L1600 SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	SUP	-15.0	CH						Besoins Insuffisants pour garder poste...Besoins en poste sur NIEPCE à voir! Manque un petit BMP 3H!
Variations									

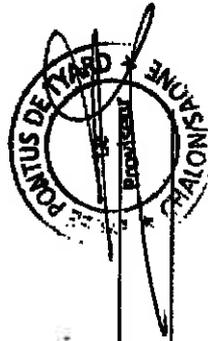
COMMENTS

DOCUMENT BASE DE TRAVAIL RECTORAT.

RENONCÉE T.R.T. 05/02/2018

(Pour CA 08/02/2018)

(Préciser)



Lycée Pontus de Tyard

Chalon sur Saône

Compte financier 2017

Conseil d'Administration du jeudi 8 février 2018

RESULTAT DE L'EXERCICE 2017
A AFFECTER PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LA COMPTABILITE 2018

	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat de l'exercice 2017	1 095 688,89 €	1 078 765,11 €	- 16 923,78 €
Service général (AP/VE/ALO)	488 735,15 €	485 481,78 €	- 3 253,37 €
Service Restauration/Hébergement	509 526,05 €	495 855,64 €	- 13 670,41 €

Récapitulatif

Le résultat global est en déficit de 16 923,78 €

La proposition d'affectation des résultats est la suivante :

aux réserves du service général - 3 253,37 €
aux réserves du service « SRH » - 13 670,41 €

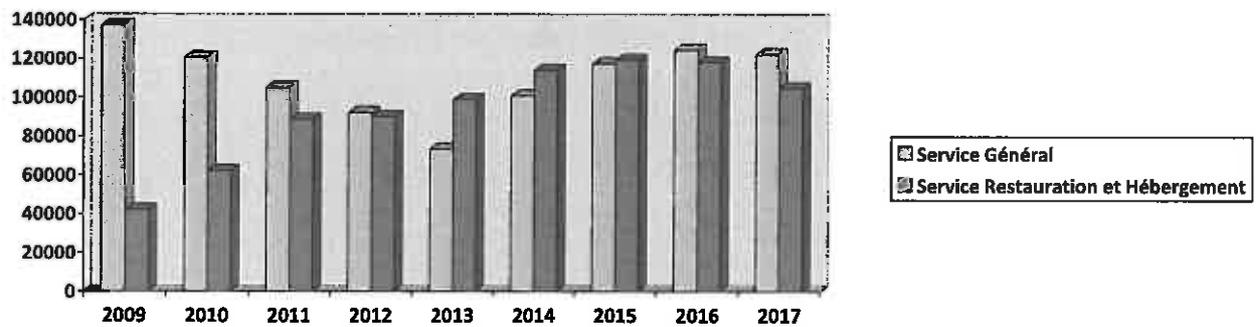
CALCUL DU FONDS DE ROULEMENT

SC classe 1	281 926,17 €	SD classe 5	328 555,20 €	RD du SG	122 197,38 €
SC classe 2	260 715,56 €	SD classe 4	28 245,71 €	RD du SRH	104 726,79 €
SD classe 1	13 444,59 €	SD classe 3	11 762,04 €	Stock alimentaire	11 762,04 €
SD classe 2	273 587,15 €	SC classe 5	36 523,05 €		
Résultat	- 16 923,78 €	SC classe 4	93 353,69 €		
FR	238 686,21 €	FR	238 686,21 €	FR	238 686,21 €

SC = Solde Créiteur // SD = Solde Débiteur // RD = Réserves disponibles // FR = Fonds de Roulement

Service général		Service Restauration et Hébergement	
Compte 106811 (réserve)	124 439,25 €	Compte 106871 (réserve)	118 214,61 €
Compte 120/129 (résultat)	-3 253,37 €	Compte 120/129 (résultat)	- 13 670,41 €
Amortissement réel	1 011,50 €	Variation stock alimentaire	182,59 €
Immobilisation 2017	0 €		
Réserves disponible	122 197,38 €	Réserves disponibles	104 726,79 €
Marge de sécurité (15 % de la dotation)	- 25 513,00 €		
Fonds réellement disponible	96 684,38 €		

	au 31/12/2011	au 31/12/2012	au 31/12/2013	au 31/12/2014	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017
Service général	105 095,66 €	92 082,20 €	73 359,62 €	100 845,91 €	117 444,74 €	124 439,25 €	122 197,38 €
Service annexe d'hébergement	88 705,49 €	90 123,12 €	98 648,74 €	114 210,08 €	119 469,88 €	118 214,61 €	104 726,79 €



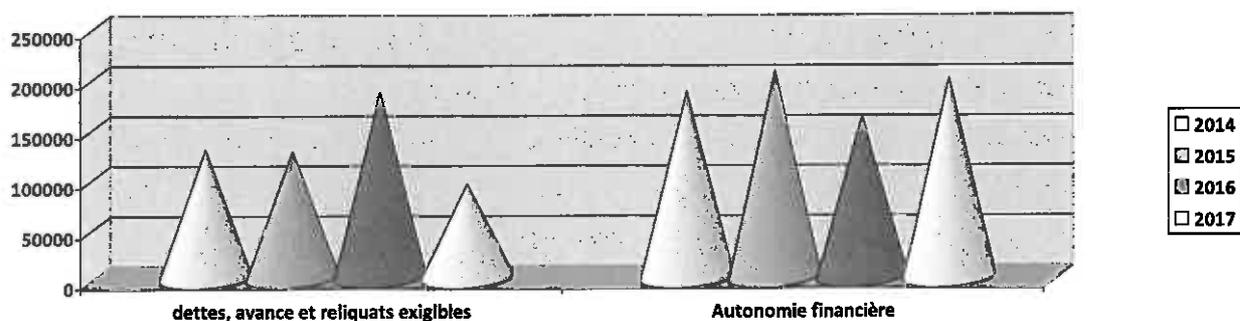
INDICATEURS FINANCIERS

- Le fonds de roulement et nombre de jours de fonds de roulement (réserve de SG+ SRH+ stock alimentaire)

	2013	2014	2015	2016	2017
Fonds de roulement	183 903,66 €	225 750,46 €	248 320,38 €	254 598,49 €	238 686,21 €
Moyenne académique	211 650,84 €	241 276,60 €	273 450,91 €	297 556,06 €	
Jours de FR	62	86	86	87	79
Moyenne académique	57	65	74	80	

- Evolution de la trésorerie (dettes de l'établissement qui sont exigibles+ la capacité à prélever)

	2013	2014	2015	2016	2017
Trésorerie	266 830,97 €	313 317,93 €	331 724,09 €	345 336,60 €	292 032,15 €
Moyenne académique		300 418,03 €	345 015,53 €	407 079,86 €	
Jours de trésorerie		119	115	119	96
Moyenne académique		74	86	96	



• Evolution de la capacité ou l'incapacité d'autofinancement (résultat de l'exercice +/- amortissement/provision/cession d'actifs)

2014	2015	2016	2017
41 846,80	25 969,92 €	6 278,11 €	- 15 912,28 €

• Le taux de non recouvrement

Année	2013	2014	2015	2016	2017
Taux	0,05 %	0,00 %	0,06 %	6,50 %	0,86 %
Moyenne académique	4,96 %	12,78 %	7,76 %	11,03 %	

Au 31/12/2017, il demeure 5 créances de demi-pension à recouvrer pour un montant de 764,66 €

• Le taux d'utilisation des fonds sociaux

Année	2015	2016	2017
Taux d'utilisation	69 %	56 %	65 %
Reliquat au 31/12	2 336,46 €	3 091,79 €	2 492,92 €

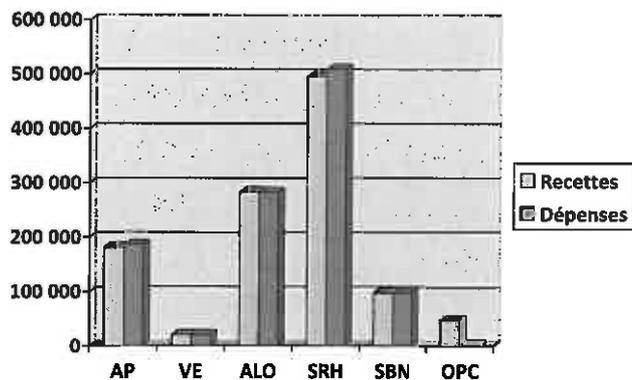
• Evolution du stock alimentaire

2012	2013	2014	2015	2016	2017
11 527,78 €	11 895,30 €	10 694,47 €	11 405,76 €	11 944,63 €	11 762,04 €

• Ratio charges de viabilisation/charges de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017
Charge de viabilisation	131 227,22 €	133 595,32 €	120 003,41 €	125 086,42 €
Charge de fonctionnement	240 225,80 €	263 864,55 €	285 974,48 €	282 870,59 €
Ratio	0,54	0,50	0,41	0,44

• Masses financières par service pour l'exercice 2017



• Taux de réalisation du budget

DEPENSES	AP	VE	ALO	SRH
Crédits ouverts	200 293,21 €	27 758,38 €	359 799,38 €	576 038,23 €
Charges nettes	185 828,92 €	20 035,64 €	282 870,59 €	509 526,05 €
Pourcentage de réalisation	92,77 %	72,17 %	78,61 %	88,45 %
<i>Rappel N-1</i>	93,10 %	79,42 %	77,53 %	86,40 %

RECETTES	AP	VE	ALO	SRH
Prévision de recettes	185 293,21 €	27 758,38 €	283 787,88 €	495 855,64 €
Recettes nettes	181 658,26 €	20 035,64 €	283 787,88 €	495 855,64 €
Pourcentage de réalisation	98,03 %	72,17 %	100 %	100 %
<i>Rappel N-1</i>	98,19 %	79,42 %	100,05 %	100 %

- Taux « dépense de fonctionnement/population scolaire »

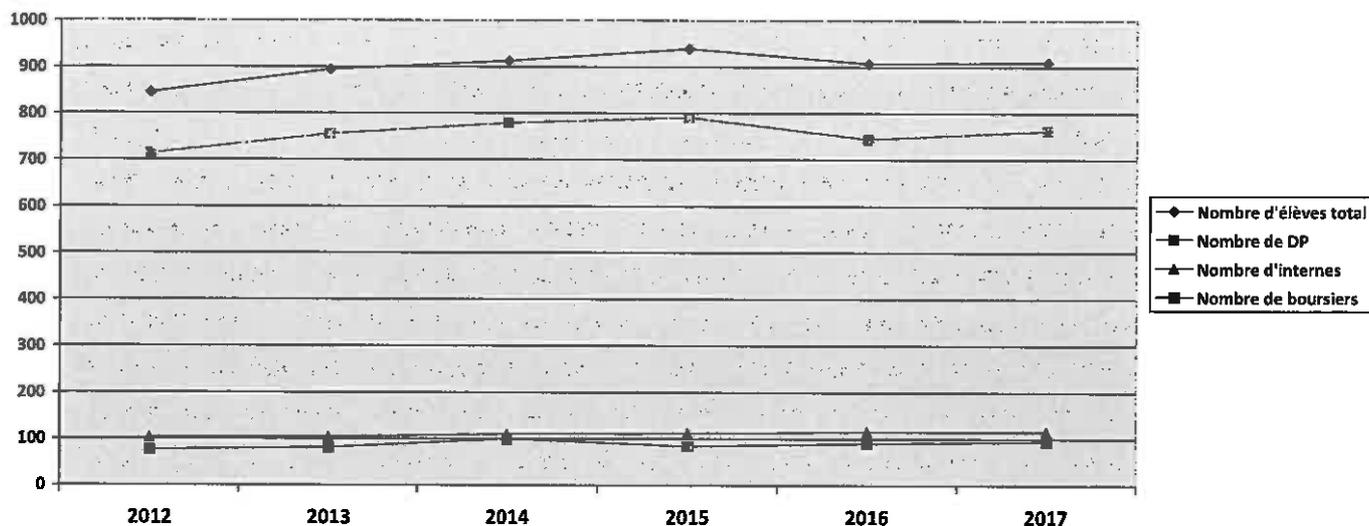
Année	2015	2016	2017
Dépenses de fonctionnement	445 883,57 €	462 855,56 €	488 735,15 €
Nombre d'élève	939	907	910
Coût par élève	474,84 €	510,31 €	537,07 €

- Taux « dépenses AP et VE/population scolaire »

Année	2015	2016	2017
Dépenses AP et VE	182 019,02 €	176 911,08 €	205 864,56 €
Nombre d'élève	939	907	910
Coût par élève	193,84 €	195,05 €	226,22 €

L'augmentation de ce ratio s'explique par le nombre important de voyages et de sorties scolaire sur l'exercice 2017 (147 256, 71 € de dépenses en AP contre 97 784,08 € en 2016)

• Effectifs



Bilan

Au vu des indicateurs financiers, le bilan au 31 décembre 2017 est satisfaisant.

Le déficit de l'exercice s'explique aussi bien pour le service général que pour le service de restauration et d'hébergement par la réalisation de nombreux travaux (rénovation de deux salles de classe, de l'escalier du bâtiment D, du pôle Vie scolaire, de sanitaire au 4^{ème} étage)
par le remplacement de matériel vétuste ou ne répondant plus aux normes de sécurité (essentiellement au niveau de la restauration).

Le montant du fonds de roulement et de la trésorerie du lycée permet d'effectuer un prélèvement afin de continuer de réaliser les projets pédagogiques et de rénovation des locaux.

Motion présentée au conseil d'administration du lycée Pontus de Tyard le 8 février 2018

En l'état actuel, la dotation horaire globale (DHG) affectée à notre établissement pour la rentrée 2018 est insuffisante pour répondre aux besoins de fonctionnement et assurer la réussite de tous nos élèves. C'est pourquoi le conseil d'administration du lycée Pontus de Tyard, réuni le 8 février 2018, exige davantage d'ambition pour assurer à chacun les meilleures conditions d'étude.

Malgré une prévision d'effectifs stables pour la rentrée 2018 la DHG est en recul de 32 heures poste. Il en résultera nécessairement des conditions de travail et d'enseignement dégradées :

- réduction de l'accompagnement personnalisé en 1^{ère} et en Terminale.
- suppression de groupes (notamment 1 seul groupe prévu en russe au lieu de deux cette année)

Par ailleurs le volume excessif d'heures supplémentaires (132 HSA pour 1098 heures postes) menace la stabilité et la pérennité des postes d'enseignants. Ainsi un poste de SVT disparaît à la rentrée.

Et surtout, nous constatons avec une vive inquiétude la mise en place précipitée de la réforme en classe de seconde et le manque d'informations qui empêchent toute visibilité à court terme.

Pour toutes ces raisons le conseil d'administration du Lycée Pontus de Tyard refuse de voter en l'état la répartition des moyens par discipline.

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 1

U. et T. (08/02/2018)

